

**Le contexte**

**Santé mentale.** Unicef Belgique publie ce 21 juin un rapport sur les enfants et les jeunes concernés par la santé mentale en Belgique. Cette étude est basée sur des entretiens anonymes réalisés entre 2020 et 2022.

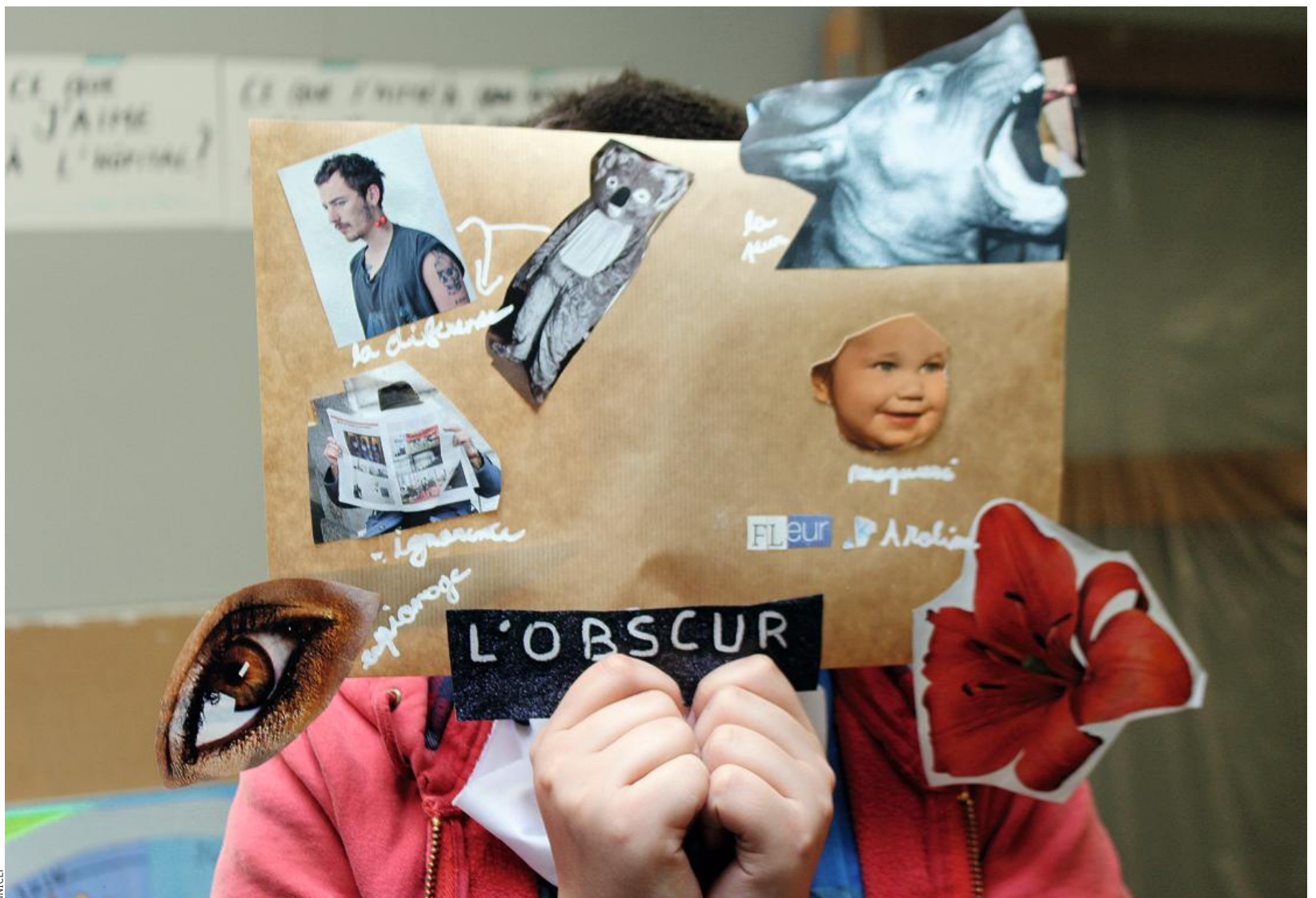
**Méthodologie.** Quelque 150 enfants, âgés de 6 à 17 ans, ont été interrogés dans plus de dix hôpitaux psychiatriques ou centres de santé mentale à travers le pays. Trente et un débats, dans la plupart des cas suivis d'ateliers créatifs, y ont été organisés. Suite à quoi, les enfants et les jeunes ont été invités à voter pour leurs trois priorités.

**La Convention des Nations unies** relative aux droits de l'enfant a été ratifiée par presque tous les pays du monde, dont la Belgique. Selon cette Convention, tous les enfants ont le droit de participer aux décisions qui les concernent, mais aussi de jouir du meilleur état de santé possible.

■ En Belgique, plus de 16 % des enfants et adolescents, âgés de 10 à 19 ans, souffrent d'un trouble mental.

■ Unicef Belgique veut faire entendre leur voix.

# La parole aux jeunes internés dans les hôpitaux psychiatriques



En plus des débats, certains enfants ont choisi le collage pour s'exprimer. D'autres, la photographie, la peinture, le chant...